



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Blois, le 21 novembre 2022

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Loir-et-Cher**

**- du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022 -**

Du **25 novembre au 2 décembre 2022**, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise dans chaque département une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**.

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, au moins 2 millions de nos concitoyens détiennent sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de leur détention. Par cette opération, il s'agit d'offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

**Dans le département de Loir-et-Cher**, deux sites de collecte seront mis en place afin de permettre ces restitutions d'armes et de munitions qui se feront sans formalités administratives auprès des gendarmes présents sur les sites dédiés. Pour les détenteurs souhaitant conserver leurs armes, des agents de la préfecture seront également présents pour un accompagnement à l'enregistrement dans le système d'information sur les armes (SIA). Dans cette hypothèse, il faudra se présenter avec des photos permettant d'identifier l'arme, **et non avec l'arme**.

Les détenteurs se trouvant dans l'incapacité de se déplacer pourront prendre rendez-vous via le **02.54.81.56.25** pour une collecte à domicile. En cas de détention d'objets dangereux (munitions de guerre, obus, grenades, explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm), il convient de contacter la préfecture au **02.54.81.56.26** pour organiser un enlèvement sécurisé.

**En Loir-et-Cher, les sites de collecte et d'enregistrement seront localisés au sein des brigades de gendarmerie de :**

- **Pezou (67 rue de Vendôme à Pezou),**
- **Romorantin (4 rue du Four à Chaux à Romorantin).**

Retrouvez l'ensemble des sites de collecte sur le site du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer : [www.interieur.gouv.fr/armes](http://www.interieur.gouv.fr/armes).

**Contacts presse**

Préfecture de Loir-et-Cher  
Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41